

■ **Fonds en faveur du personnel de Perrenoud S.A.**, à Môtiers NE, fondation (FOSC du 24.09.2002, p. 8). L'inscription no 34 du 12.05.1972 (FOSC du 20.05.1972, page 1302) est complétée en ce sens que le but exact est: création d'une caisse de secours au profit du personnel de Perrenoud S.A., soit aux directeurs, employés et ouvriers tombés involontairement dans le besoin, et secourra éventuellement leurs veuves et orphelins; elle peut étendre son but à d'autres oeuvres sociales en faveur du même personnel. Veuve Michel et Grosclaude Yvette ne sont plus membres du comité; leurs pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Perrenoud Jacques Maurice Roger, nommé président, Blaser Rémy, de Langnau im Emmental, à Zurich, caissier, et Vanoli Roberto, d'Italie, à Colombier (NE), membres du comité. Nouvelle adresse: rue de l'Arnel.

Journal no 613 du 07.03.2003

(00903030 / CH-645.0.601.062-7)